

DECLARATION

CDEN du mardi 29 novembre 2016

En septembre, nous entendions que la rentrée s'était bien passée de la bouche de notre ministre jusqu'à l'administration la plus proche de nous... Voilà les constats que nous en avons faits via nos correspondants d'établissements.

Dans le premier degré, la rentrée a rimé avec sécurité. Les directeurs et directrices ont vu leurs tâches habituelles qui sont déjà bien nombreuses se multiplier. Il a fallu établir un climat bienveillant et sécurisant dans une ambiance plutôt anxieuse. Le SNUipp FSU 36 a été reçu le 3 octobre 2016 par le Monsieur Gachet DASEN de l'Indre, nous avons dressé un bilan positif concernant les outils mis à disposition. Cependant à ce jour, certains directeurs et directrices n'ont pas pu bénéficier de l'aide de la gendarmerie. Les PPMS « attentats – intrusions » ont été guidés par le bon sens, la conscience professionnelle, mais sans le regard de l'expert. Nous profitons de ce CDEN pour vous demander Messieurs le Préfet et le Directeur Académique d'intervenir. Il nous semble nécessaire d'aller jusqu'au bout de la démarche engagée.

En ce qui concerne l'évolution des effectifs dans le département de l'Indre, nous enregistrons une faible baisse. Nous avons bénéficié de la création d'un seul et unique poste. Pour le SNUipp-FSU 36, cette dotation n'a pas été à la hauteur des objectifs affichés par le ministère : l'engagement pour la priorité au primaire ! Comment peut-on mettre en place les priorités ministérielles quand on reçoit la création d'un poste ? Comment multiplier les dispositifs « Plus de maître que de classe », l'ouverture de classes « enfants moins de 3 ans » ? Comment peut-on doter à nouveau les RASED ? L'Indre est un département rural, oui, ce qui engendre des coûts supplémentaires, mais les élèves de ce département ont droit, comme les autres, à un système éducatif efficace qui assure la réussite de tous.

En lycées tout d'abord : la hausse de 48000 élèves cette année n'a absolument pas été prise en compte en moyens pour absorber cette arrivée massive (due entre autre à la poussée démographique, la fin du redoublement en 3ème, l'engorgement des voies professionnelles et la fermeture de nombreuses filières...), et le constat à la rentrée, ce sont des classes de plus en plus chargées, et des enseignants de plus en plus sollicités à faire des heures supplémentaires. S'ajoute à cela la non-amélioration des conditions de travail et d'études pour les élèves et leurs professeurs qu'on nous avait promis avec la réforme des lycées, on imagine tout de suite le climat dans nos LGT...

Et pourquoi la hausse démographique n'a-t-elle pas été prise en compte alors...? Pas parce qu'elle n'était pas prévisible, c'est sûr, mais parce qu'il a fallu abonder en postes les collèges pour faire passer la réforme du collège 2016.

Nous aurions donc été en droit, sachant cela, d'attendre une rentrée sereine en collège.... Je vous laisse juger des conséquences de la dite réforme : dans l'Indre, 5 suppressions de poste en français (rien qu'en collège), des classes surchargées (malgré une bonne moyenne départementale comme l'administration nous le rappelle à chaque réunion, ce qui soulage grandement les 62 élèves de 5^{ème} à Neuvy répartis en deux classes, ravis de savoir que certaines classes du département sont à 17 !), des EPI (Enseignements en Pratique Interdisciplinaires) non assurés (et pour cause, pas de temps de concertation, pas de cadrage national, peu d'intérêt pédagogique, des contraintes horaires importantes pour les emplois du temps, heures prises sur les enseignements disciplinaires, et le tout avec possibilité pour les élèves de 3ème de présenter un EPI à l'oral du brevet....!), des emplois du temps hétéroclites pour les collègues et les élèves, des compléments de services en

hausse, des heures supplémentaires à foison, aucune information à cette heure sur l'évaluation ni sur le DNB... Bilan, des élèves et des parents en stress, des enseignants qui attendent comme les fonctionnaires que nous sommes, les ordres de notre ministère, et des chefs d'établissement forcés à jongler entre autonomie des établissements et incompatibilités d'emploi du temps.

Le bilan dans le second degré n'est pas exactement ce qu'on peut qualifier de « sans nuages »... comment peut-on en vouloir aux étudiants de ne plus vouloir exercer le métier d'enseignant? Aux concours cette année, pour de nombreuses matières, la moitié des candidats se sont présentés pour le nombre de postes ouverts. L'Education Nationale ne peut plus assurer les remplacements de ses enseignants, les postes ne sont pas tous pourvus, et on a recourt de plus en plus fréquemment aux personnels non titulaires, et pas toujours pour le mieux, on laisse un bureau vide ou on demande aux enseignants qui n'ont pas encore démissionné de se partager les services des collègues manquants...!!! Et puis, dernier recours, on « blinde » les classes... C'est sûr que le métier est attrayant pour les jeunes...! Le corps enseignant est lassé et le SNES FSU doit tirer le triste constat qu'il avait malheureusement pressenti justement les choses une fois de plus, quel dommage qu'il n'ait pas été entendu, pour les enseignants, les élèves et leur famille.

En cette période de vote du budget, la FSU tient à rappeler les enjeux d'un investissement d'ampleur dans le service public d'éducation, essentiel pour la réussite de tous, pour favoriser l'acquisition par tous les jeunes de qualifications permettant une insertion professionnelle durable et le développement d'une culture commune, ô combien nécessaire pour une meilleure cohésion sociale quand on sait les divisions qui menacent aujourd'hui la société.